

# LE TEMPS

---

vaud Samedi 18 avril 2015

## Pierre-Yves Maillard:«Notre politique évite la trappe de l'aide sociale»

Par Laure Lugon Zugravu

«Notre politique évite la trappe de l'aide sociale» L'aide sociale, une trappe dont certains bénéficiaires ne veulent pas sortir? C'est un constat que le conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard fait aussi. Il a donc réformé ce secteur, a abaissé certains barèmes de l'aide sociale tout en augmentant les subsides pour la classe des bas revenus

Une famille de cinq personnes à l'aide sociale, qui touche 90 000 francs d'aides. Cette enquête (LT du 11.04.2015) a provoqué à Genève un débat enflammé. Après le conseiller d'Etat genevois Mauro Poggia (Mouvement Citoyens genevois), pour qui cette générosité constitue un piège, voici son homologue vaudois, Pierre-Yves Maillard, socialiste, qui lui emboîte le pas.

Le Temps: Les résultats de cette enquête vous surprennent-ils?

Pierre-Yves Maillard: Non. Ce que vous avez décrit est plus fort à Genève que chez nous, mais le constat est juste: les familles nombreuses à l'aide sociale touchent des revenus qui paraissent hors de portée d'une partie de la population, celle des travailleurs avec des bas salaires. A cause des effets de seuil, reprendre un travail n'est parfois pas une opération bénéficiaire pour ces familles. Seulement, il faut passer du constat à l'action et là, souvent, il n'y a plus personne! Il est pourtant possible de changer les choses, seulement ça coûte. Quand on explique en France, par exemple, le niveau de nos prestations d'aide sociale, nos interlocuteurs se demandent pourquoi toute la Suisse n'est pas à l'aide sociale! Or c'est loin d'être le cas. Dans mon canton, seuls 4% des ménages à l'aide sociale ont trois enfants et plus, deux tiers des personnes aidées sont célibataires.

- Combien touche en moyenne une famille vaudoise avec trois enfants à l'aide sociale?

- Grosso modo, 75 000 francs net par an avec les allocations familiales et les aides pour l'assurance maladie. Ce montant peut augmenter en fonction des factures dentaires, lunettes et autres frais pris en charge, mais il peut aussi baisser de 25% si la famille ne consent pas les efforts requis pour en sortir.

- Avez-vous diminué les montants de l'aide sociale?

- Le forfait d'entretien n'a pas bougé. Mais on le diminue si les gens refusent les mesures proposées pour s'en sortir, s'ils renoncent par exemple à un emploi ou à une mesure d'insertion. De plus, nous n'avons pas introduit, comme à Genève, le supplément d'intégration. On a aussi plafonné le loyer à partir de trois enfants et tolérons moins de dépassements.

- Comment faites-vous?

- Nous donnons un délai d'un an aux familles concernées pour qu'elles trouvent un logement plus modeste, délai au-delà duquel on ne finance pas le dépassement par rapport aux normes.
- Et le subside à l'assurance maladie, l'avez-vous diminué?
- Oui, nous l'avons baissé de 420 à 380 francs pour ceux qui y sont, les incitant à prendre une franchise plus élevée. Et nous avons augmenté de 220 à 320 francs le subside maximum atteignable pour ceux qui travaillent. Ainsi, nous avons massivement réduit l'effet de seuil à la sortie de l'aide sociale. Auparavant, notre système était tel que, si on gagnait en travaillant 100 francs de plus qu'à l'aide sociale, les subsides à l'assurance maladie baissaient, de telle sorte qu'il était préférable de ne pas travailler, ce qui est encore le cas dans la plupart des cantons.
- Que vous ont coûté ces mesures?
- Le budget des subsides à l'assurance maladie a passé d'environ 300 millions à 520 millions de francs en dix ans. Cette solution est plus coûteuse, mais elle a le mérite d'être plus crédible et plus juste. Avant, les gens à l'aide sociale et ceux au bénéfice de prestations complémentaires captaient toujours plus du budget des subsides LAMal, puisque ces catégories croissaient grosso modo de 3 à 4% par an. Du coup, les subsides accordés aux travailleurs se réduisaient comme peau de chagrin, puisqu'ils étaient la seule variable d'ajustement. Avec les choix vaudois, on a augmenté de 50% le nombre de travailleurs au bénéfice d'un subside. Car c'est cela, le problème crucial. La génération de mes parents a pu élever une famille avec un revenu d'ouvrier. Aujourd'hui, ce n'est plus possible. Il s'agit donc d'en tirer toutes les conséquences en termes de politique sociale. Dans ce sens, les allocations familiales ont aussi un rôle décisif. A la charge des employeurs, elles permettent de soutenir le revenu des familles dans un contexte de stagnation salariale. Quant aux familles de travailleurs pauvres et notamment les familles monoparentales, les prestations complémentaires que nous avons introduites [800 francs mensuels en moyenne par ménage], ont permis à 1000 d'entre elles de sortir de l'aide sociale avec un gain lié au travail.
- Comment faire pour que les jeunes ne tombent pas à l'aide sociale?
- Il faut les traiter comme des boursiers et non comme des assistés. On a abaissé de 20% les barèmes de l'aide sociale pour les jeunes et augmenté le budget des bourses de 50%. Les familles sont ainsi incitées à encourager les jeunes à se former plutôt qu'à toucher l'aide sociale, un état où elles n'ont plus d'obligation d'entretien – une aberration, à mon sens. Grâce à l'aide à la formation, on a sorti 2500 jeunes de l'aide sociale sur 8 ans. Et la moitié de ceux qui obtiennent un CFC trouvent du travail en trois mois.
- Le budget de l'aide sociale vaudoise aurait dû baisser, or il est passé en dix ans de 200 à 330 millions de francs!
- En effet, car pendant cette période la Confédération a révisé la loi sur l'assurance chômage et l'AI, ce qui a rejeté des milliers de ménages vers l'aide sociale. C'est l'effet des vases communicants. Mais, depuis que ces effets se sont stabilisés, il n'y a que deux cantons suisses, dont Vaud, qui ont vu la proportion de la population à l'assurance sociale baisser en 2013, en tenant compte de l'augmentation démographique. Mais il est clair que les nouvelles mesures mises en place – prestations complémentaires pour familles, subsides à l'assurance maladie, bourses d'études et allocations familiales – coûtent. C'est le prix à payer pour une plus grande justice entre travailleurs et personnes à l'aide sociale et c'est un moyen de faire en sorte que la classe moyenne inférieure profite aussi de la croissance économique, qui ainsi se prolonge via une consommation soutenue. Cette politique évite enfin que l'aide sociale ne devienne cette trappe que décrit votre enquête à Genève.
- Pourquoi est-ce un message si difficile à faire passer?

- Parce qu'on doit se battre contre une logique de régimes cloisonnés. Or c'est en ayant une vision commune de l'aide sociale et de la politique sociale pour les travailleurs qu'on arrivera à quelque chose. On n'est pas plus pauvre avec 3000 francs net tirés de l'aide sociale que si on les obtient du revenu d'un travail! Lorsque j'ai mis en place des inspecteurs chargés d'enquêter sur des bénéficiaires suspectés de tricher, j'ai subi des critiques. Mais personne ne trouve à redire quand des contrôleurs vérifient le ticket des travailleurs qui se rendent en bus à leur travail. La fraude existe à l'aide sociale, il faut la combattre comme toutes les fraudes. C'est le moyen de préserver le système dans son entier.

**LE TEMPS © 2015 Le Temps SA**